

FICHE D'INFORMATIONS CLÉS SUR L'INVESTISSEMENT

La présente offre de financement participatif n'a été vérifiée ou approuvée ni par les autorités compétentes, ni par l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF).

L'adéquation de votre expérience et de vos connaissances en la matière n'a pas nécessairement été évaluée avant que l'accès à cet investissement vous ait été accordé. En effectuant cet investissement, vous en assumez pleinement les risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi.

Avertissement sur les risques

Investir dans le présent projet de financement participatif comporte des risques, y compris le risque de perte totale ou partielle du capital investi. Votre investissement n'est pas couvert par les systèmes de garantie des dépôts établis conformément à la directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil [\(*\)](#). Votre investissement n'est pas non plus couvert par les systèmes d'indemnisation des investisseurs établis conformément à la directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil [\(**\)](#).

Le retour sur investissement n'est pas garanti.

Ceci n'est pas un produit d'épargne, et nous vous conseillons de ne pas investir plus de 10 % de votre patrimoine net dans des projets de financement participatif.

Vous pourriez ne pas être en mesure de vendre les instruments d'investissement au moment où vous le souhaitez. Si vous êtes en mesure de les vendre, vous risquez néanmoins de subir des pertes.

[\(*\)](#) Directive 2014/49/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux systèmes de garantie des dépôts ([JO L 173 du 12.6.2014, p. 149](#)).

[\(**\)](#) Directive 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs ([JO L 84 du 26.3.1997, p. 22](#)).

Délai de réflexion précontractuel pour l'investisseur potentiel non averti

Les investisseurs potentiels non avertis bénéficient d'un délai de réflexion pendant lequel ils peuvent, à tout moment, révoquer leur offre d'investissement ou leur manifestation d'intérêt pour l'offre de crowdfunding sans justification et sans encourir de pénalité. Le délai de réflexion commence au moment où l'investisseur potentiel non averti fait une offre d'investissement ou signale sa manifestation d'intérêt et expire après quatre jours calendaires.

Il peut être exercé en envoyant un courriel à info@spreds.com, en indiquant pour quelle offre le droit de rétractation est exercé, la date de l'offre d'investissement ou de la manifestation d'intérêt, le montant et le nom de l'investisseur. Cet e-mail entraînera l'annulation de l'offre d'investissement ou de l'expression d'intérêt et le remboursement du montant nominal de l'instrument souscrit et de la commission de souscription, le cas échéant (conjointement dénommés le « **Montant de la souscription** »).

Aperçu de l'offre de financement participatif

Identifiant de l'offre	699400GU9MP5ZWYENM2700009902
Porteur du projet et nom du projet	CLIMAX FILMS SRL (la « Société Sous-Jacente ») – CLIMAX FILMS 1A
Type d'offre et type d'instrument	L'offre consiste en une souscription aux Notes Participatives ('Equity-Linked-Notes'), émises par Spreds Finance, ayant pour sous-jacent des actions de classe 'C' de CLIMAX FILMS (l'« Actif Sous-Jacent »), sous forme de pass-through.
Objectif de financement visé	L'objectif de financement est de 24 840 €, hors frais de souscription. La devise est en EUR.
Date limite	01/03/2023, avec une prolongation possible de 3 mois jusqu'au 01/06/2023 au plus tard.

Partie A: Informations sur le(s) porteur(s) de projet et sur le projet de financement participatif

(a)	Porteur de projet et projet de financement participatif Identité: CLIMAX FILMS SRL, enregistrée auprès de la CBE sous le numéro BE 0866.260.478 et constituée le 02/07/2004 Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SRL) Coordonnées: Avenue Louise 231, 1050 Ixelles, info@climaxfilms.be , http://climaxfilms.be/ Propriété: Depuis le 04/08/2022, la structure de l'actionariat est la suivante: <ul style="list-style-type: none">• Entrepreneurs: 63,08%• Autres actionnaires: 36,92% Dirigeants: Conseil d'administration: <ul style="list-style-type: none">• Olivier Rausin: administrateur délégué (https://www.linkedin.com/in/olivier-rausin-70261a47/)• Caroline Houben: administrateur-délégué (https://www.linkedin.com/in/caroline-houben-8896203/)• John Rasse, administrateur Management: <ul style="list-style-type: none">• Olivier Rausin: CEO et fondateur• Caroline Houben: CEO
(b)	Responsabilité des informations fournies dans cette fiche d'informations clés sur l'investissement Le porteur de projet déclare qu'à sa connaissance, aucune information n'a été omise ni n'est manifestement trompeuse ou inexacte. Le porteur de projet est responsable de l'élaboration de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. Au sein du porteur de projet, les personnes responsables sont : Olivier Rausin et Caroline Houben (chacun CEO). La déclaration de ces personnes concernant la responsabilité à l'égard des informations contenues dans la présente fiche d'informations clés sur l'investissement, conformément à l'article 23, paragraphe 9, du Règlement (UE) 2020/1503 du Parlement européen et du Conseil, figure à l'annexe A.
(c)	Principales activités du porteur de projet; produits ou services proposés par le porteur de projet Après 20 ans dans le cinéma, CLIMAX FILMS se lance dans la production de séries.

	<p>CLIMAX FILMS a pour objectif de produire en moyenne deux projets par an. Pour atteindre ce résultat, la société développe une offre large de projets, en termes de formats et de genres, correspondant aux attentes spécifiques des diffuseurs. Seule une minorité des projets développés durant cette phase de recherche et développement aboutira à une mise en production.</p> <p>Le business model se base sur un taux de réussite de 10 à 20% des projets développés. Par réussite, il faut entendre mise en production car c'est au moment appelé <i>greenlight</i>, que le risque pour l'entrepreneur-producteur disparaît. Lorsqu'il donne le <i>greenlight</i>, cela veut dire qu'il a réuni l'intégralité du budget de fabrication ainsi que sa marge bénéficiaire (entre 10-17% du budget de production). Le coût de R&D est également récupéré sur le budget de fabrication. Cette marge lui est acquise quel que soit le succès commercial de l'œuvre produite. Les ventes ultérieures généreront des profits complémentaires qui, selon le succès de l'oeuvre, peuvent être très importants.</p>																																
(d)	<p>Hyperlien vers les états financiers les plus récents du porteur de projet : Les états financiers les plus récents du porteur de projet peuvent être consultés ici: https://consult.cbso.nbb.be/consult-enterprise/0866260478.</p>																																
(e)	<p>Chiffres et ratios financiers clés du porteur de projet au cours des trois dernières années (dans la mesure où ils sont disponibles)</p> <p>Observation: ces ratios n'ont pas de sens pour l'activité de production audiovisuelle car il n'y a pas de revenu d'exploitation récurrent. Les montants ci-dessous sont indiqués en EUR.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>255 336</td> <td>112 720</td> <td>17 122</td> </tr> <tr> <td>Bénéfice net annuels</td> <td>-17 880</td> <td>-260 963</td> <td>-372 166</td> </tr> <tr> <td>Total des actifs</td> <td>1 590 144</td> <td>1 350 946</td> <td>1 586 566</td> </tr> <tr> <td>Marge brute, opérationnelle et nette</td> <td>1 915 899</td> <td>136 317</td> <td>-316 965</td> </tr> <tr> <td>Dette nette, ratio dette/fonds propres</td> <td>27,41</td> <td>27,80</td> <td>2,68</td> </tr> <tr> <td>EBITDA</td> <td>1 915 022</td> <td>135 624</td> <td>-318 554</td> </tr> <tr> <td>Ratio des actifs incorporels sur le total des actifs</td> <td>0,03</td> <td>0,02</td> <td>0,01</td> </tr> </tbody> </table>	Année	2019	2020	2021	Chiffre d'affaires	255 336	112 720	17 122	Bénéfice net annuels	-17 880	-260 963	-372 166	Total des actifs	1 590 144	1 350 946	1 586 566	Marge brute, opérationnelle et nette	1 915 899	136 317	-316 965	Dette nette, ratio dette/fonds propres	27,41	27,80	2,68	EBITDA	1 915 022	135 624	-318 554	Ratio des actifs incorporels sur le total des actifs	0,03	0,02	0,01
Année	2019	2020	2021																														
Chiffre d'affaires	255 336	112 720	17 122																														
Bénéfice net annuels	-17 880	-260 963	-372 166																														
Total des actifs	1 590 144	1 350 946	1 586 566																														
Marge brute, opérationnelle et nette	1 915 899	136 317	-316 965																														
Dette nette, ratio dette/fonds propres	27,41	27,80	2,68																														
EBITDA	1 915 022	135 624	-318 554																														
Ratio des actifs incorporels sur le total des actifs	0,03	0,02	0,01																														
(f)	<p>Description du projet de financement participatif, notamment de son objet et de ses principales caractéristiques.</p> <p>Objet: Forts de plusieurs dizaines d'années d'expérience dans la production cinématographique, les managers ont conçu un nouveau business model ayant pour objectif de positionner CLIMAX FILMS dans les 3 ans comme fournisseur de contenus de qualité pour les diffuseurs linéaires et les plateformes de streaming. Ce modèle repose notamment sur le développement simultané d'un grand nombre de projets, sur l'ouverture d'une filiale française et sur la création et la fidélisation de collaborations privilégiées avec les meilleurs talents d'aujourd'hui et de demain.</p> <p>L'un des principaux piliers du nouveau business model est l'ouverture de la filiale PARAGON sur le territoire français, premier marché pour les producteurs francophones. La France, qui regorge d'opportunités, a conditionné l'autorisation de diffusion des plateformes de streaming à une importante obligation d'investissement. 20% de leur chiffre d'affaires doivent être investis dans la création de nouvelles œuvres. En 2022, cela représente 300 millions d'euros (dont 200 millions uniquement pour Netflix) qui doivent être investis dans des contenus développés par des producteurs français. Forte de "l'exception culturelle", la France est le pays au monde où l'État apporte le plus de soutiens financiers (souvent automatiques) à son industrie audiovisuelle et spécialement aux producteurs indépendants. Il était donc nécessaire de s'y positionner. En février 2022, la nouvelle filiale PARAGON a été présentée sur le marché: http://www.paragon.studio/.</p> <p>Les premiers clients de CLIMAX FILMS et Paragon sont les diffuseurs français et belges (chaînes de télévisions et plateformes) qui pré-achètent (commissionnent) le produit sur base du scénario permettant ainsi d'en financer sa fabrication. Les autres clients sont les diffuseurs du monde entier qui achètent le produit fini. En France, les principaux diffuseurs sont les télévisions linéaires et payantes, privées et publiques (TF1, France Télévision, Canal+, M6, OCS, Arte, ...) ainsi que les plateformes de streaming (Netflix, Disney+, Amazon Prime Video, HBOmax, Apple TV+, ...). Tous travaillent pour le marché unique que forment aujourd'hui les téléspectateurs du monde entier. L'engouement que génère les séries sur les consommateurs qui nous entourent et que nous sommes est le meilleur baromètre pour percevoir ce marché. Voir https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films/ pour plus d'informations.</p> <p>Utilisation des fonds levés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 55% des ressources permettront de financer les RH opérationnelles • 20% seront consacrés au développement artistique des projets (achat de droits, engagement de scénaristes, réalisateurs, directeurs de casting, budgétisation et planification, RH dédiés au développement) • 15% seront dédiés au remboursement des emprunts aux investisseurs institutionnels • 10% seront consacrés aux autres frais généraux, bureaux, IT, participations aux marchés et communication. <p>Principales caractéristiques: Cette offre concerne un investissement dans des Notes Participatives émises par le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance. Ce compartiment a droit aux revenus de l'Actif Sous-Jacent (des actions de classe 'C' de CLIMAX FILMS). Sur la totalité du montant collecté pendant la période de l'offre, un montant de 460 € par Note Participative sera utilisé pour acquérir l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où les conditions auxquelles cette offre est soumise soient remplies.</p>																																

Partie B: Principales caractéristiques du processus de financement participatif et les conditions de l'investissement

(a)	<p>- Montant cible minimal de capitaux à lever pour la présente offre de financement participatif : 24 840 €, hors frais de souscription.</p> <p>- Nombre d'offres complétées par le porteur de projet ou le prestataire de services de financement participatif pour le projet de financement participatif concerné:</p>								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'offre et instrument offert</th> <th>Date de réalisation</th> <th>Montant levé et montant cible</th> <th>Autres informations pertinentes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Offre privée - actions de CLIMAX FILMS</td> <td>23/04/2021</td> <td>Montant levé: 540 000 € Montant cible: 540 000 €</td> <td>Dans ce tour de financement, 3 investisseurs ont investi 440 000 €. Les autres fonds proviennent des entrepreneurs eux-mêmes.</td> </tr> </tbody> </table>	Type d'offre et instrument offert	Date de réalisation	Montant levé et montant cible	Autres informations pertinentes	Offre privée - actions de CLIMAX FILMS	23/04/2021	Montant levé: 540 000 € Montant cible: 540 000 €	Dans ce tour de financement, 3 investisseurs ont investi 440 000 €. Les autres fonds proviennent des entrepreneurs eux-mêmes.
Type d'offre et instrument offert	Date de réalisation	Montant levé et montant cible	Autres informations pertinentes						
Offre privée - actions de CLIMAX FILMS	23/04/2021	Montant levé: 540 000 € Montant cible: 540 000 €	Dans ce tour de financement, 3 investisseurs ont investi 440 000 €. Les autres fonds proviennent des entrepreneurs eux-mêmes.						

	Offre privée - actions de CLIMAX FILMS	04/08/2022	Montant levé: 350 520 € Montant cible: 350 520 €	Dans ce tour de financement, un montant de 50 140 € a été investi par un nouvel investisseur. Les autres fonds proviennent des entrepreneurs eux-mêmes.																													
(b)	Date limite pour atteindre le montant cible de capitaux à lever: 01/03/2023, avec une prolongation possible de 3 mois.																																
(c)	<p>Date de fin prévue de la période de souscription de l'offre: 01/03/2023. Prolongation: maximum 3 mois, jusqu'au 01/06/2023 au plus tard. Conditions de prolongation: si l'objectif de financement n'a pas été atteint au 01/03/2023, une décision de prolongation de la période de souscription peut être prise pour autant que le montant total des souscriptions au 01/03/2023 soit d'au moins 19 780 €. La période de souscription ne peut être prolongée que si le montant total des souscriptions à l'augmentation de capital ne dépasse pas 1 000 040 €, soit le montant maximal du tour de financement. Conséquences de la prolongation: Les investisseurs ayant souscrit aux Notes Participatives avant une prolongation éventuelle de la période de souscription en seront informés par e-mail et auront le droit de se rétracter de leur investissement pendant 4 jours calendaires, à compter du jour de l'envoi de cet e-mail. Clôture anticipative: La période de souscription peut être clôturée de manière anticipée lorsque le montant minimale, de 24 840 €, est atteint. Conséquences si l'objectif de financement n'est pas atteint à la date limite: Si l'objectif de financement n'est pas atteint, les Notes Participatives ne seront pas émises et toutes les souscriptions à cette offre seront annulées. Les investisseurs seront remboursés du montant de leur souscription respectif (montant nominal des Notes Participatives + frais de souscription) au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective.</p>																																
(d)	Montant maximal de l'offre: 250 240 €.																																
(e)	<p>Montant des fonds propres engagés par le porteur de projet dans le projet de financement participatif: La présente offre sert à compléter la deuxième partie de la levée de fonds de CLIMAX FILMS. En effet, le 4 août 2022 la première partie de la levée de fonds a été complétée, levant un montant de 350 520 €. De ce montant, un montant de 164 680 € a été investi par les entrepreneurs. Cela représente 16,5% du montant maximal recherché dans le cadre de ce tour de financement (à savoir 1 000 040 €).</p>																																
(f)	<p>Modification de la composition du capital du porteur de projet en rapport avec l'offre de financement participatif : Le tableau ci-dessous est basé sur une valorisation pré-money de 2 300 000 €.</p> <p>Scénario 1 : Le tour de financement atteint ses objectifs minimums. Le minimum requis pour valider le tour de table est levé à travers la présente offre. Les entrepreneurs et autres investisseurs n'investissent que ce qu'ils se sont engagés à investir ou la différence entre l'objectif minimum du tour et l'investissement du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance.</p> <p>Scénario 2 : le tour de financement atteint ses objectifs maximaux. Le montant maximum de cette offre est atteint et les entrepreneurs et autres investisseurs investissent la différence entre l'objectif maximum du tour et l'investissement du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Nouveaux investissements</th> <th colspan="2">% d'actions après l'investissement</th> </tr> <tr> <th>Scénario 1</th> <th>Scénario 2</th> <th>Scénario 1</th> <th>Scénario 2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Spreds Finance</td> <td>24 840 €</td> <td>250 240 €</td> <td>0,93%</td> <td>7,58%</td> </tr> <tr> <td>Entrepreneurs</td> <td>164 680 €</td> <td>164 680 €</td> <td>62,50%</td> <td>50,67%</td> </tr> <tr> <td>Autres investisseurs</td> <td>185 840 €</td> <td>585 120 €</td> <td>36,57%</td> <td>41,75%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>375 360 €</td> <td>1 000 040 €</td> <td>100%</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>					Nouveaux investissements		% d'actions après l'investissement		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2	Spreds Finance	24 840 €	250 240 €	0,93%	7,58%	Entrepreneurs	164 680 €	164 680 €	62,50%	50,67%	Autres investisseurs	185 840 €	585 120 €	36,57%	41,75%	Total	375 360 €	1 000 040 €	100%	100%
	Nouveaux investissements		% d'actions après l'investissement																														
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2																													
Spreds Finance	24 840 €	250 240 €	0,93%	7,58%																													
Entrepreneurs	164 680 €	164 680 €	62,50%	50,67%																													
Autres investisseurs	185 840 €	585 120 €	36,57%	41,75%																													
Total	375 360 €	1 000 040 €	100%	100%																													

Partie C: Facteurs de risque

Type 1 - Risque associé au projet

Risque lié à l'exactitude des prévisions

Risque: L'équipe de CLIMAX FILMS pourrait faire des prévisions incorrectes.

Conséquence: Cela pourrait conduire à une valorisation plus faible en cas de sortie éventuelle, puisque le plan d'affaires n'a pas pu être exécuté comme prévu. Dans ce cas, les rendements pourraient être plus faibles, voire inexistant. Dans le pire des cas, il pourrait même y avoir une liquidation et une faillite de CLIMAX FILMS, avec perte partielle ou totale du capital investi.

Observation: CLIMAX FILMS bénéficie d'une expérience de plusieurs dizaines d'années dans le financement de coproductions européennes ambitieuses. Disposer d'une structure en Belgique et en France ainsi que de partenaires dans de nombreux pays européens est un grand atout pour pouvoir optimiser le financement des caractéristiques de chaque projet. L'expérience des managers leur permet de contrôler l'ensemble de la chaîne de production afin d'assurer la livraison aux diffuseurs avec la qualité requise dans le respect du budget et des délais. Les années 2022 et 2023 sont consacrées au développement et à l'implantation de Paragon sur le marché français. Etant donné l'état d'avancement des projets, deux mises en productions sont prévues fin 2023 (une série dont le budget est de 9,6M€ et un film à 2,4M€). Ces deux projets généreront une marge bénéficiaire d'un total de 1,1M€ qui sera encaissée progressivement entre fin 2023 et fin 2024. C'est donc en 2024 que les premiers bénéfices seront réalisés et que le nouveau business model atteindra le breakeven.

CLIMAX FILMS a également reçu 500.000 € de prêt via les institutions ST'ART Invest (fonds d'investissement spécialisé dans les industries créatives) et finance&invest.brussels (SRIB) et bénéficie donc du soutien de ces deux investisseurs institutionnels.

Type 2 - Risque associé au secteur

Risque: Les diffuseurs sont soumis à des obligations d'investissement en France. Un changement dans la législation pourrait affecter leur investissement dans le contenu.

Conséquence: Si ce risque se produit, il aura un impact négatif sur CLIMAX FILMS et la société devra mettre à jour son plan d'affaires.

Type 3 - Risque lié à l'insolvabilité et à la faillite du porteur de projet

Risque: Le risque d'insolvabilité signifie que CLIMAX FILMS ne dispose pas des fonds suffisants pour faire face à ses échéances de paiement (cessation de paiement).

Conséquence: Si la société ne trouve pas de financement alternatif (ébranlement de crédit), elle peut faire faillite. L'insolvabilité ou la faillite de CLIMAX FILMS peut entraîner des rendements inférieurs ou inexistant et, dans le pire des cas, une perte partielle ou totale du capital investi.

Type 4 - Risque de rendements inférieurs, retardés ou inexistant.

1. Risque lié à l'absence de garanties

Risque: Ni les actions de CLIMAX FILMS ni les Notes Participatives du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance ne fournissent de garanties de rendement ou de remboursement du capital investi.

2. Risque lié à l'absence de rendement fixe

Risque: Les Notes Participatives n'offrent pas un rendement fixe. Le rendement des Notes Participatives dépend uniquement de la performance de l'Actif Sous-Jacent, à savoir les actions de CLIMAX FILMS.

Conséquence pour les deux risques: Si les prévisions du porteur de projet ne se concrétisent pas (dans le délai prédéterminé), il y a un risque de rendements inférieurs ou inexistant et, dans le pire des cas, de perte partielle ou totale du capital investi.

Observation pour les deux risques: Les investisseurs qui souscrivent aux Notes Participatives supportent le même risque économique que s'ils investissaient directement en tant qu'actionnaires de CLIMAX FILMS.

Type 5 - Risque de défaillance du véhicule de financement

Risque: Bien que chaque compartiment de Spreds Finance soit '*bankruptcy-remote*' par rapport aux autres compartiments et par rapport aux obligations générales de Spreds Finance elle-même (ce qui signifie que les créanciers ne peuvent pas se retourner contre un compartiment sur lequel ils n'ont pas de droits directs), il existe un risque théorique d'insolvabilité.

Conséquence: Si une telle insolvabilité se produit, les titulaires de Notes Participatives peuvent être exposés au risque d'un retard important dans le recouvrement de leur investissement.

Observation: La probabilité de survenance de ce risque est extrêmement faible compte tenu de la structure et de l'organisation de Spreds Finance, en particulier le mécanisme de compartimentation et le '*bankruptcy-remoteness*' décrit ci-dessus. Chaque prise de participation ou prêt accordé à un porteur de projet est comptabilisé dans un compartiment distinct et fait l'objet d'un traitement comptable approprié, compte tenu du fait que la comptabilité est tenue par compartiment. En raison (i) des conditions relatives à l'émission de Notes Participatives, (ii) des statuts de Spreds Finance et (iii) de l'article 10 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding et portant des dispositions diverses en matière de finance et par dérogation aux articles 7 et 8 de la loi hypothécaire du 16 décembre 1851, les actifs d'un compartiment donné sont exclusivement affectés à la garantie des droits des investisseurs relatifs à ce compartiment.

Type 6 - Risque d'illiquidité de l'investissement

1. Risque lié à l'absence d'un marché secondaire organisé pour les Notes Participatives.

Risque: Ni le porteur de projet ni Spreds Finance n'organisent un marché secondaire pour les Notes Participatives. C'est donc à l'investisseur lui-même de trouver un acheteur pour ses Notes Participatives. Étant donné l'absence d'un marché secondaire pour les Notes Participatives, il n'y a aucun moyen d'établir de manière adéquate une méthode de fixation comparative des prix pour les Notes Participatives.

Conséquence: un détenteur de Notes Participatives peut ne pas être en mesure de trouver un acheteur pour les Notes Participatives qu'il souhaite vendre (au prix auquel il souhaite les vendre).

Observation: L'intention n'est pas de vendre les Notes Participatives mais de vendre l'Actif Sous-Jacent, souvent à l'occasion de la vente de la Société Sous-Jacente elle-même (voir l'annexe B(d)).

2. Risque lié au vote de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives concernant la vente de l'Actif Sous-Jacent.

Risque: Toute décision de Spreds Finance de vendre des actions de CLIMAX FILMS est soumise à l'approbation des titulaires de Notes Participatives représentant au minimum 75% des Notes Participatives en circulation, sauf si Spreds Finance est obligé de les vendre en vertu d'une disposition contractuelle ou légale.

Observation: Les investisseurs supportent donc le risque que l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives refuse d'approuver la vente de la participation, auquel cas tous les investisseurs seront liés par cette décision et devront donc attendre pour obtenir le remboursement des Notes Participatives.

Type 7 - Autres risques

Risque: Spreds Finance n'a pas effectué d'analyse du projet proposé ou de la situation financière de la Société Sous-Jacente.

Conséquence: Tout investisseur envisageant de souscrire des Notes Participatives doit faire sa propre analyse de la solvabilité, de l'activité, de la situation financière et des perspectives de CLIMAX FILMS.

Observation: Toute décision d'investir dans des Notes Participatives doit être fondée sur un examen exhaustif de l'ensemble de la présente fiche d'informations clés sur l'investissement. Le modèle de Spreds Finance ne prévoit pas de proposer des projets analysés aux investisseurs mais plutôt de permettre aux investisseurs d'investir, en ayant fait leurs propres analyses.

A la connaissance du porteur de projet, il n'y a pas d'autres risques matériels liés à ses activités.

Partie D: Informations relatives à l'offre de valeurs mobilières

(a)	Montant total et types de valeurs mobilières												
	<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Instruments émis pour cette offre</th><th>Actif Sous-Jacent</th></tr></thead><tbody><tr><td>Type et sorte</td><td>Lorsqu'un investisseur investit dans le projet proposé, il souscrit à un titre de dette émis par le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance, à savoir une Note Participative (Equity-Linked-Notes). Ce titre est le miroir économique d'une prise de participation dans la Société Sous-Jacente et donne droit à la même plus-value. Il ne donne toutefois pas droit aux votes comme un actionnaire classique puisque seul le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance devient actionnaire.</td><td>Actions de classe 'C' de CLIMAX FILMS SRL</td></tr><tr><td>Devise</td><td>La devise est en EUR. Un maximum de 544 Notes Participatives sera émis. La dénomination est : "Note Participative CLIMAX FILMS 1A".</td><td>La devise est en EUR.</td></tr><tr><td>Rang dans la structure de capital en cas d'insolvabilité</td><td>Toutes les Notes Participatives sont émises pour le même montant nominal et confèrent à tout moment aux mêmes droits, sans aucune préférence parmi celles-ci. Les droits et les recours des titulaires de Notes Participatives sont limités aux actifs du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance.</td><td>En cas de liquidation de CLIMAX FILMS, les actionnaires seront remboursés après les créanciers de la société, pour autant qu'il y a un solde permettant un remboursement. Toutes les actions donnent le même droit au remboursement en cas de liquidation.</td></tr></tbody></table>		Instruments émis pour cette offre	Actif Sous-Jacent	Type et sorte	Lorsqu'un investisseur investit dans le projet proposé, il souscrit à un titre de dette émis par le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance, à savoir une Note Participative (Equity-Linked-Notes). Ce titre est le miroir économique d'une prise de participation dans la Société Sous-Jacente et donne droit à la même plus-value. Il ne donne toutefois pas droit aux votes comme un actionnaire classique puisque seul le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance devient actionnaire.	Actions de classe 'C' de CLIMAX FILMS SRL	Devise	La devise est en EUR. Un maximum de 544 Notes Participatives sera émis. La dénomination est : "Note Participative CLIMAX FILMS 1A".	La devise est en EUR.	Rang dans la structure de capital en cas d'insolvabilité	Toutes les Notes Participatives sont émises pour le même montant nominal et confèrent à tout moment aux mêmes droits, sans aucune préférence parmi celles-ci. Les droits et les recours des titulaires de Notes Participatives sont limités aux actifs du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance.	En cas de liquidation de CLIMAX FILMS, les actionnaires seront remboursés après les créanciers de la société, pour autant qu'il y a un solde permettant un remboursement. Toutes les actions donnent le même droit au remboursement en cas de liquidation.
	Instruments émis pour cette offre	Actif Sous-Jacent											
Type et sorte	Lorsqu'un investisseur investit dans le projet proposé, il souscrit à un titre de dette émis par le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance, à savoir une Note Participative (Equity-Linked-Notes). Ce titre est le miroir économique d'une prise de participation dans la Société Sous-Jacente et donne droit à la même plus-value. Il ne donne toutefois pas droit aux votes comme un actionnaire classique puisque seul le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance devient actionnaire.	Actions de classe 'C' de CLIMAX FILMS SRL											
Devise	La devise est en EUR. Un maximum de 544 Notes Participatives sera émis. La dénomination est : "Note Participative CLIMAX FILMS 1A".	La devise est en EUR.											
Rang dans la structure de capital en cas d'insolvabilité	Toutes les Notes Participatives sont émises pour le même montant nominal et confèrent à tout moment aux mêmes droits, sans aucune préférence parmi celles-ci. Les droits et les recours des titulaires de Notes Participatives sont limités aux actifs du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance.	En cas de liquidation de CLIMAX FILMS, les actionnaires seront remboursés après les créanciers de la société, pour autant qu'il y a un solde permettant un remboursement. Toutes les actions donnent le même droit au remboursement en cas de liquidation.											
(b)	Prix de souscription: Chaque Note Participative a un montant nominal de 460 €, auquel s'ajoutent des frais de souscription s'élevant à maximum 5% du montant												

	nominal par Note Participative (soit 23 €). Le prix total de souscription d'une Note Participative est donc de 483 € maximum.
(c)	Sur-souscriptions: Les sur-souscriptions ne seront pas acceptées pour cette offre.
(d)	<p>Conditions de souscription et de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de Clôture: La date à laquelle la période de souscription de cette offre prend effectivement fin (soit le 01/03/2023 ou au plus tard le 01/06/2023 en cas de prolongation). - Date Effective: Au plus tard 6 mois après la Date de Clôture, soit le 01/09/2023 (ou le 01/12/2023 en cas de prolongation). - Conditions suspensives de l'offre: Les Notes Participatives ne seront émises que si, dans un délai de 6 mois à compter de la Date de Clôture (donc à la Date Effective), les conditions suspensives cumulatives et préalables à la souscription d'actions de CLIMAX FILMS par Spreds Finance énumérées ci-dessous sont remplies: <ul style="list-style-type: none"> - Le montant total des engagements de souscription à cette augmentation de capital atteint au moins 375 360 € et ne dépasse pas 1 000 040 €. - L'augmentation de capital est réalisée sur la base d'un prix par action de 230 €. - Spreds Finance participera à l'augmentation de capital pour un montant égal au résultat de la souscription des Notes Participatives du compartiment CLIMAX FILMS 1A. Ce montant doit être au minimum de 24 840 €. - Prix de souscription: Le montant de souscription est intégralement payé lors de la souscription aux Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A. Les fonds sont versés sur un numéro de compte dédié au compartiment CLIMAX FILMS 1A et seront donc compartimentés dès réception. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films/).
(e)	<p>Conservation et livraison de valeurs mobilières aux investisseurs</p> <p>Date de livraison : au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective. Dans le cas où une ou plusieurs des conditions suspensives ne seraient pas remplies à la Date Effective, les Notes Participatives ne seront pas émises et les investisseurs seront remboursés de leur prix de souscription respectifs (sans intérêts) au plus tard 15 jours ouvrables après la Date Effective. Si un investissement peut avoir lieu avant ou à la Date Effective, Spreds Finance deviendra un actionnaire de la Société Sous-Jacente et émettra des Notes Participatives. À ce moment-là, les investisseurs trouveront un relevé de leur investissement dans leur profil en ligne et seront informés de l'augmentation de capital par courrier électronique. Spreds Finance peut être contacté à l'adresse info@spreds.com. Le prestataire de services de financement participatif ne fournit pas de services de conservation.</p>

Partie E: Informations sur les entités ad hoc

(a)	Une entité ad hoc s'interpose entre le porteur de projet et l'investisseur, notamment le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance.
(b)	<p>Coordonnées de l'entité ad hoc:</p> <p>Spreds Finance SA, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0538.839.354, dont le siège est situé Rue des Colonies 11, 1000 Bruxelles, Belgique. Son site web est le suivant: www.spreds.com</p>

Partie F: Droits des investisseurs

(a)	<p>Principaux droits attachés aux valeurs mobilière (Notes Participatives)</p> <p>Remarque importante: Les Notes Participatives représentent l'investissement proposé et leurs principaux droits sont décrits ci-dessous. Les droits relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont décrits à la section F (e). Les Notes Participatives donnent droit à la plus-value de l'Actif Sous-Jacent, à titre de <i>pass-through</i>. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films/).</p> <p>Droit aux dividendes: Les Notes Participatives ne rapportent pas de dividendes en elles-mêmes mais donnent droit au titulaire à tous les revenus de l'Actif Sous-Jacent, tels que les dividendes (« Produit Variable »). Si la Société Sous-Jacente distribue des dividendes, Spreds Finance les versera aux titulaires de Notes Participatives, endéans 15 jours ouvrables après la date à laquelle elle les reçoit. Cette distribution (ainsi que la distribution de tous les produits éventuels) constitue la seule obligation de paiement de Spreds Finance liée aux Notes Participatives avant la date d'échéance (étant la date à laquelle le compartiment CLIMAX FILMS 1A a définitivement cessé de détenir l'Actif Sous-Jacent) (la « Date d'Échéance »). Le paiement d'intérêts fixes est par conséquent expressément exclu. Les montants payables par Spreds Finance aux titulaires de Notes Participatives sont, en substance, variables. Le montant à verser pour chaque Note Participative correspond au Produit Variable payable après déduction des dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent (« Produit Variable Net »), divisé par le nombre de Notes Participatives émises.</p> <p>Droits de vote: Les assemblées générales des titulaires de Notes Participatives seront convoquées si des décisions doivent être prises qui affectent négativement les droits ou la situation économique des titulaires de Notes Participatives, telles qu'une décision visant à modifier les conditions relatives à l'émission de Notes Participatives, une décision visant à modifier les droits et obligations de Spreds Finance en ce qui concerne les actions de CLIMAX FILMS, une décision pouvant avoir pour conséquence de demander aux titulaires de Notes Participatives de verser des sommes supplémentaires à Spreds Finance pour couvrir le financement de dépenses. Les résolutions de l'assemblée générale sont contraignantes pour tous les titulaires de Notes Participatives, même pour les titulaires de Notes Participatives absents ou dissidents. L'assemblée générale délibère et adopte valablement des résolutions si au moins la moitié des Notes Participatives est présente ou représentée. Si cette condition n'est pas remplie, une nouvelle convocation est requise et la deuxième réunion délibérera et décidera valablement, quel que soit le nombre de Notes Participatives en circulation représenté. Les résolutions sont adoptées par l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives à la majorité des trois quarts des voix présentes ou représentées. Chaque Note représente une voix.</p> <p>Droit d'accès à l'information: Les investisseurs recevront des e-mails de mise à jour lorsque la Société Sous-Jacente ou Spreds Finance enverra une mise à jour.</p> <p>Notifications: Toutes les notifications aux détenteurs de Notes Participatives (y compris les convocations aux assemblées générales des titulaires de Notes Participatives) sont valablement effectuées par des courriers électroniques envoyés directement à l'adresse électronique du détenteur de Notes Participatives. En souscrivant aux Notes Participatives, les titulaires de Notes Participatives renoncent à toute autre formalité éventuelle, notamment pour la convocation des assemblées générales des titulaires de Notes Participatives.</p> <p>Droits de préemption: Il n'y a pas de droit de préemption sur les Notes Participatives.</p> <p>Droit de participer aux bénéfices/excédents, le cas échéant, du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance en cas de liquidation: Spreds Finance remboursera le produit net (le « Produit Net ») aux titulaires de Notes Participatives à la Date d'Échéance. Le Produit Net comprend toutes les sommes perçues par Spreds Finance de l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où elles n'ont pas déjà été distribuées en tant que Produit Variable Net, déduites des dépenses liées à l'Actif Sous-Jacent, dans la mesure où lesdites dépenses n'ont pas déjà été déduites au moment du paiement du Produit Variable Net. Chaque Note Participative bénéficie du droit à un montant correspondant au Produit Net divisé par le nombre de Notes Participatives. Le montant remboursé pour tous les Notes Participatives est plafonné au montant du Produit Net disponible dans le compartiment CLIMAX FILMS 1A à la Date d'Échéance. Assujéti de ce plafond, elle correspond à la somme des montants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le montant à recevoir par les titulaires de Notes Participatives pour obtenir le montant total, compte tenu du Produit Net Variable reçu avant la Date d'Échéance, d'un rendement annuel capitalisé de 5% du prix total de souscription de la Date Effective à la Date d'Échéance (le "Montant
-----	---

Prioritaire). Le Montant Prioritaire est calculé à un taux de 1,00013368 [calculé comme suit $1,05^{\left(\frac{1}{365}\right)}$], qui correspond au nombre total de jours entre la Date Effective et la Date d'Échéance. Cet exposant correspond au rendement annuel de 5 % converti en un rendement journalier de 0,13368 % sur toute la durée de l'investissement ; et

- 80 % de la valeur du compartiment CLIMAX FILMS 1A à la Date d'Échéance excédant le Montant Prioritaire (le cas échéant).

Le solde du compartiment CLIMAX FILMS 1A à la Date d'Échéance (c'est-à-dire 20% de la valeur du compte de CLIMAX FILMS 1A excédant le Montant Prioritaire) sera retenu par Spreds Finance au titre de commission de performance (le cas échéant).

(g) Droits de rachat: Les Notes Participatives peuvent être converties ou remboursées en actions de la Société Sous-Jacente si et quand cette société est cotée en bourse.

Partie H: Frais, informations et recours

(a)	<p>Frais imputés à l'investisseur et coûts supportés par celui-ci en relation avec l'investissement, y compris les frais administratifs résultant de la vente d'instruments admis à des fins de financement participatif</p> <p>Les montants et les pourcentages sont calculés pour un investissement hypothétique de 9 660 € et sur une base annuelle.</p>																																											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Frais, charges et autres coûts</th> <th>En % du montant total investi</th> <th>en EUR</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="3">Unique</td> <td>Frais d'entrée : frais de souscription</td> <td>5%</td> <td>483</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i></td> </tr> <tr> <td>Frais de sortie</td> <td>0%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i></td> </tr> <tr> <td>Courant</td> <td>Non applicable</td> <td>0%</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Supplémentaire</td> <td>Commission de performance ('carried interest') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire</td> <td>3 % à un prix de sortie hypothétique de 11 592 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.</td> <td>289,8</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="3">Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du carried interest ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films).</i></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres frais supplémentaires : dépenses liés à l'Actif Sous-Jacent</td> <td>-</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="3"><i>Le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment CLIMAX FILMS 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films).</i></td> </tr> </tbody> </table>	Frais, charges et autres coûts		En % du montant total investi	en EUR	Unique	Frais d'entrée : frais de souscription	5%	483	<i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i>			Frais de sortie	0%	0	<i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i>				Courant	Non applicable	0%	0	Supplémentaire	Commission de performance ('carried interest') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire	3 % à un prix de sortie hypothétique de 11 592 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.	289,8	<i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i>			Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.			<i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du carried interest ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films).</i>				Autres frais supplémentaires : dépenses liés à l'Actif Sous-Jacent	-	-		<i>Le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment CLIMAX FILMS 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films).</i>		
Frais, charges et autres coûts		En % du montant total investi	en EUR																																									
Unique	Frais d'entrée : frais de souscription	5%	483																																									
	<i>Des frais de souscription de 5% du montant nominal des Notes Participatives souscrites. Elle est facturée pour couvrir les coûts liés à l'émission, au suivi et à la réalisation de l'investissement.</i>																																											
	Frais de sortie	0%	0																																									
<i>Le prestataire de services de financement participatif ne facture pas de frais de sortie sur les Notes Participatives. Le porteur de projet peut facturer des frais de sortie. Voir Supplémentaire – Autres frais supplémentaires ci-dessous.</i>																																												
Courant	Non applicable	0%	0																																									
Supplémentaire	Commission de performance ('carried interest') de 20% sur l'excédent du Montant Prioritaire	3 % à un prix de sortie hypothétique de 11 592 € pour une sortie ayant lieu 1 an après l'investissement.	289,8																																									
	<i>Dans la mesure où les investisseurs reçoivent un rendement annuel capitalisé de 5 % sur le montant total de la souscription (soit le Montant Prioritaire) de la Date effective à la Date d'Échéance, 20 % du montant excédant ce Montant Prioritaire seront payables à Spreds Finance.</i>																																											
	Autres frais supplémentaires : Les éventuels frais de tiers liés à la sortie de l'Actif Sous-Jacent. Aucun consultant ou autre tiers n'a été nommé à l'heure actuelle et aucun ne sera peut-être nommé au moment de la sortie, par conséquent aucune estimation des coûts ne peut être faite.																																											
	<i>Des frais de sortie peuvent être facturés en relation avec l'Actif Sous-Jacent, par exemple les frais associés à la nomination d'un intermédiaire pour faciliter une sortie ou à la fourniture de garanties à un acheteur. Ces frais sont engagés au moment d'une sortie et - s'ils sont engagés - seront déduits par Spreds Finance du prix de sortie qu'elle reçoit pour l'Actif Sous-Jacent avant la distribution aux titulaires de Notes Participatives. Spreds Finance peut accepter des commissions de succès liées à la nomination d'un agent M&A et d'autres coûts imputés sur le prix de sortie, dans la mesure où ces coûts sont limités à 20% du prix de sortie obtenu par Spreds Finance (avant déduction du carried interest ou d'autres frais pour Spreds et/ou Spreds Finance). Tous les autres frais de sortie relatifs à l'Actif Sous-Jacent sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale du compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance. Voir également: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films).</i>																																											
	Autres frais supplémentaires : dépenses liés à l'Actif Sous-Jacent	-	-																																									
	<i>Le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance peut encourir des coûts, des taxes et d'autres dépenses de quelque nature que ce soit (i) qui sont assumés par Spreds Finance en sa qualité de propriétaire de l'Actif Sous-Jacent ou qui sont autrement nécessaires à la préservation et à la gestion de l'Actif Sous-Jacent, ou (ii) qui sont liés aux paiements à effectuer par Spreds Finance à tous les titulaires de Notes Participatives. Ces frais peuvent être engagés et payés sans l'accord préalable de l'assemblée générale des titulaires de Notes Participatives dans la mesure où ils (i) sont imposés par la loi ou les réglementations ou (ii) découlent du régime fiscal applicable à l'Actif Sous-Jacent et/ou de l'acquisition, de la détention, de la conservation, de la gestion, du transfert ou de la cession de celui-ci par Spreds Finance, ou sur toute sûreté ou garantie de quelque nature que ce soit donnée en relation avec l'Actif Sous-Jacent. Bien que le montant de ces dépenses ne soit pas plafonné et ne puisse être déterminé au moment de l'émission des Notes Participatives, Spreds Finance n'engagera pas ces dépenses si aucune trésorerie n'est disponible dans le compartiment CLIMAX FILMS 1A pour financer ces dépenses et si les titulaires de Notes Participatives n'approuvent pas une méthode de financement de ces dépenses, sauf notification contraire aux titulaires de Notes Participatives. Voir: Conditions relatives à l'émission de Notes Participatives CLIMAX FILMS 1A (https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films).</i>																																											
(b)	<p>Des informations supplémentaires sur le projet de financement participatif, le porteur de projet et l'entité ad hoc peuvent être obtenues gratuitement ici :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Sujet</th> <th>Source</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CLIMAX FILMS</td> <td>http://climaxfilms.be/</td> </tr> <tr> <td>Le projet de financement participatif</td> <td>https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films</td> </tr> <tr> <td>Spreds Finance</td> <td>https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs et par email à: info@spreds.com</td> </tr> </tbody> </table>	Sujet	Source	CLIMAX FILMS	http://climaxfilms.be/	Le projet de financement participatif	https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films	Spreds Finance	https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs et par email à: info@spreds.com																																			
Sujet	Source																																											
CLIMAX FILMS	http://climaxfilms.be/																																											
Le projet de financement participatif	https://www.spreds.com/compartments/9902-climax-films																																											
Spreds Finance	https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs et par email à: info@spreds.com																																											
(c)	<p>L'investisseur peut adresser une réclamation au sujet de l'investissement ou de la conduite du porteur de projet ou du prestataire de services de financement participatif de la manière suivante:</p>																																											
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plaintes relatives à l'investissement dans l'Actif Sous-Jacent et à la conduite du porteur de projet: des courriers électroniques peuvent être envoyés à info@spreds.com. Spreds transmettra toutes les questions et commentaires reçus au porteur de projet qui est seul responsable des informations fournies sur l'Actif Sous-Jacent. 2. Plaintes concernant la conduite du prestataire de services de financement participatif: des courriers électroniques peuvent être envoyés à info@spreds.com. <p>Vous trouverez plus d'informations ici : https://www.spreds.com/fr/faq/investisseurs/180.</p>																																											

Annexe A: Déclaration relative à la fiche d'information clés sur l'investissement

DECLARATION ON THE KEY INVESTMENT INFORMATION SHEET

The persons responsible for the key investment information sheet are the following:

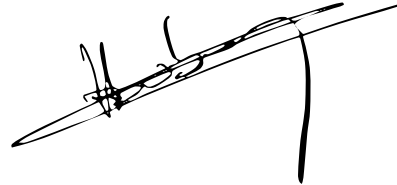
(For natural persons: name + function

For legal persons: name + registered office)

1. Olivier Rausin, CEO - administrateur délégué
2. Caroline Houben, CEO -administratrice déléguée

Hereby,

- I/We declare that, to the best of my/our knowledge, the information contained in the key investment information sheet is in accordance with the facts and that the key investment information sheet makes no omission likely to affect its import.
- the project owner declares that, to the best of its knowledge, no information has been omitted or is materially misleading or inaccurate.
- the project owner acknowledges and declares that it is responsible for the preparation of the key investment information sheet (and any translations thereof).



Signature(s)
(name + signature)



Paraph

Annexe B : Suite de la Partie F : Droits des investisseurs

(a) Principaux droits attachés à l'Actif Sous-Jacent (actions de classe 'C' de CLIMAX FILMS)

(a) Droits aux dividendes:

Le droit aux dividendes est le même pour toutes les classes d'actions (participation proportionnelle au capital), exception faite que :

- Les actions A (détenues par les entrepreneurs) ne recevront aucun dividende jusqu'en 2027 (exercice 2026).
- Seules les actions B (détenues par les autres investisseurs) recevront un dividende (participation proportionnelle au capital) sur les bénéfices réalisés en 2023.
- Les actions B et C ont droit à un dividende (participation proportionnelle au capital) sur les bénéfices réalisés en 2024 et 2025.
- Le montant du dividende distribué en 2026 et 2027 sera augmenté de 20% (pour les actions B) et de 10% (pour les actions C).

(b) Droits de vote:

Chaque action donne droit à une voix.

(c) Droit d'accès à l'information:

En plus des obligations statutaires en matière de rapports, le conseil d'administration fournira chaque année aux actionnaires les informations suivantes:

- a) les états financiers vérifiés;
- b) une prévision sur 12 mois;
- c) une brève note sur les principaux événements de l'année précédente, contenant au moins les éléments suivants:
 - i. le statut commercial général et l'évolution de la société; et
 - ii. le pipeline des ventes pour l'année à venir.

(d) Droits de préemption:

À l'exception des transferts libres (tels que prévus dans le pacte d'actionnaires), toute proposition de transfert par un actionnaire de ses actions à un tiers ou à un autre actionnaire est soumise à un droit de préemption au profit des actionnaires de classe A d'abord et ensuite au profit des actionnaires de classe B et des autres actionnaires de classe C (au prorata de leur participation au capital).

(e) Droit de participer aux bénéfices/excédents, le cas échéant, de CLIMAX FILMS en cas d'un événement de liquidation:

Toutes les actions donnent le même droit au remboursement en cas de liquidation.

(f) Droits de retrait:

Le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance aura le droit de mettre fin à sa participation dans CLIMAX FILMS en adressant sa demande en juin 2026 au conseil d'administration de CLIMAX FILMS.

Sous réserve que les conditions reprises ci-dessous soient remplies (dont la plus importante est que CLIMAX FILMS ait la capacité financière de rembourser le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance), les actions seront annulées et un remboursement sera reçu conformément à la valorisation de la société telle que fixée par le conseil d'administration (et notifiée aux actionnaires le 15 mai 2026 au plus tard).

Le conseil d'administration établira une valorisation de CLIMAX FILMS (la « **Valorisation du conseil d'administration** ») au plus tard le 30 avril 2026 sur base de l'actif net et le '*goodwill*' (correspondant à une valorisation d'opportunité stratégique, contrepartie financière de la notoriété, du renom de la marque, du know-how, de la qualité du personnel et des performances de l'entreprise, et qui mesure les avantages incorporels dont elle dispose).

Cette valorisation sera notifiée aux actionnaires B et C au plus tard le 15 mai 2026. Les actionnaires B et C (dont fera partie le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance) pourront se retirer par lettre recommandée notifiée au conseil d'administration au plus tard le 30 juin 2026 aux conditions et selon les modalités suivantes:

- Un actionnaire B et/ou C se retire pour l'ensemble de ses actions, qui seront annulées;
- Le droit de retrait est subordonné à la condition que la société ait la capacité financière de payer la part de retrait au jour de la notification du retrait;
- Le retrait prend effet au 30 juin;
- La valeur de la part de retrait doit être payée au plus tard le 31 juillet 2026;
- La part de retrait versée pour les actions B ou C pour lesquelles un actionnaire B ou C se retire, correspond au pourcentage des actions B ou C cédées appliqué à la Valorisation du conseil d'administration;
- En cas de contestation de la Valorisation du conseil d'administration par un ou plusieurs actionnaires B ou C souhaitant se retirer le montant non contesté sera versé sous réserve des conditions légales prévues au code des sociétés et des associations (le « **CSA** »). Le solde éventuellement dû sera déterminé par un expert, membre de l'institut des réviseurs d'entreprises, agissant en qualité d'arbitre (l'« **Arbitre** »). L'Arbitre sera désigné de commun accord par le conseil d'administration et par le/les actionnaire(s) B ou C souhaitant se retirer. À défaut d'accord sur le choix de l'Arbitre, celui-ci sera désigné par le Président du tribunal de l'entreprise sur demande de la partie la plus diligente. L'Arbitre statuera de manière définitive dans un délai de 60 jours ouvrables à dater de sa désignation et après avoir entendu les parties;
- Le montant auquel a droit l'actionnaire B ou C souhaitant se retirer est une distribution telle que visée aux articles 5:142 et 5:143 du CSA;

- Si la part de retrait ne peut être payée en tout ou en partie en application des articles 5:142 et 5:143 du CSA, le droit au paiement est suspendu jusqu'à ce que les distributions soient à nouveau permises. Le montant restant dû sur la part de retrait est payable avant toute autre distribution aux actionnaires. Aucun intérêt n'est dû sur ce montant.
- Le retrait est mentionnée dans le registre des actionnaires conformément à l'article 5:154 § 2 du CSA;
- Les retraits et les modifications statutaires qui en découlent sont établies avant la fin de chaque exercice par un acte authentique passé à la demande du conseil d'administration.

(g) Droit de souscription préférentiel:

Spreds Finance a un droit de souscription préférentiel proportionnel à toute émission d'actions (qu'il s'agisse d'un apport en numéraire ou en nature (par exemple à la suite d'une conversion de prêt)).

Toutefois, il n'y a pas de droit de souscription préférentiel en cas d'émission de titres (i) à la suite de l'exercice de warrants anti-dilution ou de l'exercice de warrants d'indemnisation, (ii) à la suite d'un plan d'options sur actions pour les employés, d'un plan de bonus en actions, d'un plan d'achat d'actions, d'un plan de warrants ou de tout autre programme de participation des cadres ou (iii) à la suite d'une division d'actions ou d'une opération similaire.

(h) Cessions et/ou émission de nouvelles actions acceptées

Si l'organe d'administration et/ou les autres actionnaires de la Société Sous-Jacente souhaitent récompenser un (des) collaborateur(s) pour des services déjà rendus ou encourager des services futurs (que cette personne rende ces services à la société en tant que salarié ou indépendant), par le biais d'une cession de (une partie de) leurs actions ou par le biais d'une émission de nouvelles actions, Spreds Finance acceptera ce transfert ou cette émission, même s'il donne lieu à un droit de préemption ou à un droit de suite (proportionnel) (en renonçant à l'exercice de ses droits respectives), dans la mesure où le transfert peut être considéré comme une incitation à un collaborateur de confiance.

Dans ce cas, Spreds Finance peut également céder des actions, à condition qu'il n'y ait pas de perte de l'avantage lié au Tax Shelter (le cas échéant). Si l'émission de nouvelles actions entraîne une dilution de plus de 20 % des actions de la Société Sous-Jacente, les investisseurs seront invités à voter à ce sujet lors d'une assemblée générale des titulaires de Notes Participatives.

(i) Droits de sortie conjointe lors de la survenance d'un événement majeur (par exemple : changement de contrôle, droit de suite...):

Obligation de suite (Drag along)

En cas de cession des actions A représentant au moins 34,22% des droits après la période d'incessibilité (prenant fin le 23/04/2026) et pour autant que le prix minimum par action soit au moins égal au prix de souscription payé par les actionnaires non-cédants, la(les) partie(s) cédante(s) pourra(ont) requérir les autres actionnaires non-cédants (en ce compris le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance) de céder l'ensemble de leurs actions au candidat acquéreur aux mêmes conditions que la partie cédante.

Droit de suite (Tag along)

Le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance bénéficiera d'un droit de sortie conjointe (droit de suite) lui permettant de vendre une partie proportionnelle de sa participation dans CLIMAX FILMS dans le cas où un ou plusieurs actionnaires décident de vendre leurs parts.

Pour plus d'informations:

Statuts CLIMAX FILMS	https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_tsv/tsv_rech.pl?language=nl&btw=0866260478&liste=Liste
----------------------	---

(b) et (c) Restrictions auxquelles sont soumis les valeurs mobilières, y compris les pactes d'actionnaires, ou autres arrangements empêchant leur transférabilité

Au niveau des Notes Participatives:

Il n'y a aucune restriction à la libre négociabilité des Notes Participatives. Le transfert des Notes Participatives n'est opposable à Spreds Finance qu'après inscription par Spreds Finance du transfert dans le registre des Notes Participatives applicable, suite à une demande en ce sens du cédant et du cessionnaire à Spreds Finance.

Au niveau de l'Actif Sous-Jacent:

Tout nouvel actionnaire devra être agréé préalablement par le conseil d'administration. L'agrément ne pourra être refusé sans juste motif. Constitue notamment un juste motif: le fait que le candidat acquéreur soit un concurrent réel ou potentiel de CLIMAX FILMS.

Actuellement, aucune clause d'inaliénabilité n'est prévue. Spreds Finance pourrait toutefois accepter l'insertion dans les statuts ou le pacte d'actionnaires d'une clause d'inaliénabilité qui interdit toute cession des actions de CLIMAX FILMS pendant une certaine période de temps, sous réserve que sa durée ne dépasse pas 5 ans à compter de la date de l'investissement par le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance.

(d) Possibilité pour l'investisseur de sortir de l'investissement

Il existe quatre façons de sortir de cet investissement :

1. Toutes les actions de la Société Sous-Jacente sont vendues et tous les actionnaires peuvent réaliser une sortie.
Pour le type d'investissement proposé par cette offre, c'est l'objectif.
2. Le droit de démission est exercé en juin 2026.
Voir la Partie F (a) (f) ci-dessus pour les conditions et la procédure.
3. L'investisseur trouve un acheteur pour ses Notes Participatives.

Il est possible de vendre les Notes Participatives à un tiers à tout moment. Toutefois, ni le porteur de projet ni le prestataire de services de financement participatif n'organisent un marché secondaire à cette fin. Il incombe donc à l'investisseur de trouver lui-même un acheteur, avec lequel il convient d'un prix de vente, après quoi il demande à Spreds de mettre à jour le registre des Notes Participatives pour refléter ce changement de propriété.

4. Autres options de sortie.

Soit Spreds Finance a reçu une offre directe pour les actions qu'elle possède, soit Spreds Finance peut vendre ses actions par l'application d'une clause de droit de suite, avec un ou plusieurs autres actionnaires.

(e) **Répartition du capital et droits de vote avant et après l'augmentation de capital résultant de l'offre (en supposant que toutes les valeurs mobilières seront souscrites)**

Les actions de la Société Sous-Jacente avant l'augmentation de capital (y compris l'apport dd. 04/08/2022):

Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions
Entrepreneurs	65,54%	65,54%
Autres actionnaires	34,46%	34,46%

Catégorie	Nombre d'actions	Libération
Actions A	9 485	100% libérées
Actions B	515	100% libérées
Actions C	0	-
TOTAL	10 000	100% libérées

Les fonds propres de CLIMAX FILMS s'élèvent à ce moment à 595 000 €, représentés par 10 000 actions entièrement libérées. Il y a un capital autorisé à hauteur de 649 520 € pour souscrire aux actions de classe C.

Les actions de la Société Sous-Jacente après l'augmentation de capital:

Actionnaire	% de droits de vote	% d'actions	Classe d'actions
Le compartiment CLIMAX FILMS 1A de Spreds Finance	7,58%	7,58%	C
Entrepreneurs	50,67%	50,67%	7 269 actions de classe A; 1 action de classe C
Autres actionnaires	41,75%	41,75%	3 521 actions de classe A; 733 actions de classe B; 2 824 actions de classe C;

Catégorie	Nombre d'actions	Libération
Actions A	10 790	100% libérées
Actions B	733	100% libérées
Actions C	2 825	100% libérées
TOTAL	14 348	100% libérées

Les fonds propres de CLIMAX FILMS s'élèveront -s'il ya une pleine souscription à l'augmentation de capital- à 1 595 040 €, représentés par 14 348 actions entièrement libérées sans capital autorisé.

Les actions n'ont pas de valeur nominale mais le prix par action de classe 'C' sera de 230 € pour cette augmentation de capital.